

Désignation de l'entreprise		CLEMIUM		Exercice N		Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	biens*	FD	FE	FF	928 108	
		services*	FG	14 000	FH	18 400	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	14 000	FK	FL	946 508	
	Production stockée*			FM	(933 025)		
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	3 817		
	Autres produits (1) (11)			FQ	0	46	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	14 000	17 347
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		28 825	
	Variation de stock (marchandises)*			FT		(29 794)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		968	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	268 093	273 478	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	(6 379)	23 691	
	Salaires et traitements*			FY			
	Charges sociales (10)			FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	17 360	23 110
			- dotations aux provisions		GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
Autres charges (12)			GE				
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	279 075	320 279	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(265 075)	(302 933)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	2 905 216	1 602 308	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	2 905 216	1 602 308	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	37 137	395	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	37 137	395	
2 RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	2 868 080	1 601 913	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMP TS (I - II - III - IV - V - VI)				GW	2 603 005	1 298 980	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : CLEMIUM		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(47 610) (139 434)	
TOTAL DES PRODUITS (I III V VII)		HL	2 919 217 1 619 654	
TOTAL DES CHARGES (II IV VI VIII IX X)		HM	268 601 181 240	
5 BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits total des charges)		HN	2 650 615 1 438 414	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	2 121 6 363
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	2 905 216 1 602 308	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	1 000	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		817
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

CLEMIUM
Société par actions simplifiée au capital social de 41.000 €
Siège social : 6 rue Paul Baudry 75008 Paris
802 705 152 RCS Paris

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le quinze décembre, à 9h,

Les associés de la société CLEMIUM se sont réunis au siège de la Société en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation régulière du président afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapports général et spécial du commissaire aux comptes,
- approbation des comptes et affectation du résultat,
- quitus au président et au commissaire aux comptes,
- pouvoirs.

Monsieur Vincent Prieux préside la réunion en qualité de président de la société. Une feuille de présence a été établie.

Il constate que les associés présents totalisent l'intégralité des actions composant le capital social. Il déclare alors que l'assemblée ainsi constituée satisfait au quorum requis et qu'en conséquence l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le commissaire aux comptes régulièrement convoqué est absent et excusé.

Connaissance prise du projet de résolutions et du rapport du commissaire aux comptes, les associés se sont prononcés sur les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après lecture du rapport du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission, approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022 tels qu'ils sont présentés, à savoir le bilan, le compte de résultat et son annexe, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022, soit un bénéfice de €2.650.615 au poste « report à nouveau ».

Au cours de l'exercice 2022, l'assemblée générale prend acte qu'il a été distribué une somme totale de €287.500 prélevée sur le poste « report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
30/06/21	€700.000	€0	€700.000

30/06/20	Néant	Néant	Néant
30/06/19	Néant	Néant	Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne au président et au commissaire aux comptes quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 et suivants du code de commerce, prend acte de l'absence de conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*

*

*

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président de séance.

Vincent Prieux
Président de séance



Désignation de l'entreprise : CLEMIUM Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 6 RUE PAUL BAUDRY 75008 PARIS Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 8 0 2 7 0 5 1 5 2 0 0 0 1 4 Néant *

				Exercice N clos le.	N-1	
				3 0 0 6 2 0 2 2	3 0 0 6 2 0 2 1	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	30 436	24 086	41 446
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations	CU	10 050	10 050	10 751
Créances rattachées à des participations		BB				
Autres titres immobilisés		BD				
Prêts		BF				
Autres immobilisations financières*		BH	52 223		52 223	53 823
TOTAL (II)		BJ	116 795	30 436	86 359	106 020
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL				
	En cours de production de biens	BN				
	En cours de production de services	BP				
	Produits intermédiaires et finis	BR				
	Marchandises	BT				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
	CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS (3)*	BX	2 067 592	2 840	2 064 752	2 051 292
DIVERS	Autres créances (3)	BZ	8 573 342		8 573 342	7 677 895
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD				
	Disponibilités	CF	138 803		138 803	18 325
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 000	3 000		34 437
	TOTAL (III)	CJ	10 782 737	2 840	10 779 897	9 781 949
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	10 899 531	33 276	10 866 255	9 887 969
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	52 223	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : CLEMIUM

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :41.....000.....)	DA	41 000	41 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 100	4 100	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH	391 746	(459 168)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 650 615	1 438 414	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	3 087 461	1 024 346	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	510 503	612 733	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	6 538 129	7 247 584	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	95 360	94 374	
	Dettes fiscales et sociales	DY	634 333	908 932	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	470			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	7 778 794	8 863 623		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	10 866 255	9 887 969		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 392 689	8 353 120		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Clemium

Exercice clos le 30 juin 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Clemium

Exercice clos le 30 juin 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Clemium,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Clemium relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 décembre 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Quentin Séné

CLEMIUM

6 RUE PAUL BAUDRY

75008 PARIS

COMPTES ANNUELS au 30/06/2022

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	54 522	30 436	24 086	41 446	17 360	41.89	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	10 050		10 050	10 751	701	6.52		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	52 223		52 223	53 823	1 600	2.97		
Total II	116 795	30 436	86 359	106 020	19 661	18.54		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	2 067 592	2 840	2 064 752	2 051 292	13 460	0.66	
	Autres créances	8 573 342		8 573 342	7 677 895	895 447	11.66	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	138 803		138 803	18 325	120 478	657.45		
Charges constatées d'avance (3)	3 000		3 000	34 437	31 437	91.29		
Total III	10 782 737	2 840	10 779 897	9 781 949	997 948	10.20		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	10 899 531	33 276	10 866 255	9 887 969	978 287	9.89		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

52 223

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/06/2022	12	30/06/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 41 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	41 000		41 000			
	Réserves						
	Réserve légale	4 100		4 100			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	391 746		459 168		850 914	185.32
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 650 615		1 438 414		1 212 201	84.27	
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	3 087 461		1 024 346		2 063 115	201.41	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	510 503		612 733		102 230	16.68
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	6 538 129		7 247 584		709 455	9.79
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 360		94 374		986	1.04	
Dettes fiscales et sociales	634 333		908 932		274 600	30.21	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	470				470		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	7 778 794		8 863 623		1 084 829	12.24
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	10 866 255		9 887 969		978 287	9.89

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

7 392 689

8 353 120

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	Euros	%		
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises				928 108	100.00	928 108	100.00
Production vendue de biens				18 400	23.91	4 400	23.91
Production vendue de services	14 000		14 000				
Chiffre d'affaires NET	14 000		14 000	946 508	98.52	932 508	98.52
Production stockée				933 025	100.00	933 025	100.00
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				3 817	100.00	3 817	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				46	99.61	46	99.61
Autres produits			0				
Total des Produits d'exploitation (I)			14 000	17 347	19.29	3 346	19.29
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises				28 825	100.00	28 825	100.00
Variation de stock (marchandises)				29 794	100.00	29 794	100.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements				968	100.00	968	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			268 093	273 478	1.97	5 385	1.97
Impôts, taxes et versements assimilés			6 379	23 691	126.92	30 069	126.92
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 360	23 110	24.88	5 750	24.88
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			279 075	320 279	12.87	41 204	12.87
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			265 075	302 933	12.50	37 858	12.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2022 12	Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	2 905 216	1 602 308	1 302 909	81.31
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 905 216	1 602 308	1 302 909	81.31
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	37 137	395	36 742	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	37 137	395	36 742	NS
2. Résultat financier (V-VI)	2 868 080	1 601 913	1 266 167	79.04
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 603 005	1 298 980	1 304 025	100.39
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	47 610	139 434	91 824	65.85
Total des produits (I+III+V+VII)	2 919 217	1 619 654	1 299 562	80.24
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	268 601	181 240	87 361	48.20
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 650 615	1 438 414	1 212 201	84.27
	2 121	6 363		
	2 905 216	1 602 308		

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

CLEMIUM

6 RUE PAUL BAUDRY

75008 PARIS

ANNEXE DU 01/07/2021 AU 30/06/2022

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/06/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Covid-19.

Les sociétés 17GL, 18C et CLEMIUM ROMPUS ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au sein de CLEMIUM en date du 30/06/2022.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le seul évènement postérieur à la clôture est la continuité de la situation actuelle du fait de la pandémie mondiale du Covid survenue en 2019.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	32 113		
Matériel de transport	23 900		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 622		
TOTAL	86 635		
Autres participations	10 751		1 300
Prêts, autres immobilisations financières	53 823		
TOTAL	64 574		1 300
TOTAL GENERAL	151 209		1 300

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers		32 113		
Matériel de transport			23 900	23 900
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			30 622	30 622
TOTAL		32 113	54 522	54 522
Autres participations		2 001	10 050	10 050
Prêts, autres immobilisations financières		1 600	52 223	52 223
TOTAL		3 601	62 273	62 273
TOTAL GENERAL		35 714	116 795	116 795

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	23 983	8 130	32 113	
Matériel de transport	10 818	4 780		15 598
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 388	4 450		14 838
TOTAL	45 189	17 360	32 113	30 436
TOTAL GENERAL	45 189	17 360	32 113	30 436

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	8 130				
Matériel de transport	4 780				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 450				
TOTAL	17 360				
TOTAL GENERAL	17 360				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		2 840			2 840
TOTAL		2 840			2 840
TOTAL GENERAL		2 840			2 840
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 840			

Etat des échéances des créances et des dettes

<u>Etat des créances</u>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	52 223	52 223	
Clients douteux ou litigieux	2 840	2 840	
Autres créances clients	2 064 752	2 064 752	
Groupe et associés	8 549 418	8 549 418	
Débiteurs divers	23 924	23 924	
Charges constatées d'avance	3 000	3 000	
TOTAL	10 696 156	10 696 156	

<u>Etat des dettes</u>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	510 503	124 398	386 105	
Emprunts et dettes financières divers	532 631	532 631		
Fournisseurs et comptes rattachés	95 360	95 360		
Personnel et comptes rattachés	433	433		
Impôts sur les bénéfices	173 736	173 736		
Taxe sur la valeur ajoutée	342 312	342 312		
Autres impôts taxes et assimilés	10 555	10 555		
Groupe et associés	6 112 794	6 112 794		
Autres dettes	470	470		
TOTAL	7 778 794	7 392 689	386 105	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	103 730			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	4 100			4 100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été celles listées ci-dessous.

Exception faite des immobilisations relatives à l'installation dans les bureaux de Paris rue Marbeuf, leurs durées d'amortissement ont été alignées sur la durée du bail (soit entre la date d'acquisition et la date de fin de bail).

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont constitués par les projets immobiliers liés à l'activité de marchands de biens, ainsi ils sont constitués par :

- Le coût d'acquisition immobilière
- Les coûts liés aux financements de ces projets (dont les intérêts et commissions des emprunts bancaires liés aux projets jusqu'à leur remboursement)
- Les coûts notariés
- Les différentes études et travaux effectués sur les projets immobiliers
- Les coûts liés à la gestion des locataires tels les indemnités d'éviction et autres
- Les coûts liés à la taxe foncière lorsque l'acquisition immobilière ne génère pas de chiffre d'affaires relatif à la location, soit avant revente
- Les coûts liés aux assurances des différents projets le cas échéant
- Les commissions relatives aux acquisitions et ventes des projets immobiliers

Les coûts non stockés pour leur valeur nominale.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 051 472
Total	2 051 472

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	31 945
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 165
Dettes fiscales et sociales	10 555
Autres dettes	470
Total	60 136

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 000
Total	3 000

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 024 346
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	1 438 414-
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	414 068-
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Variation des autres postes	1 438 414
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 024 346
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report a nouveau	850 914
Autres variations	1 212 201
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	3 087 461
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	2 063 115
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	2 063 115

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	14 000
Total	14 000

Répartition par secteur géographique	Montant
Chiffre d'affaires réalisé en France	14 000
Total	14 000

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 968 euros, décomposés de la manière suivante :

- * -32 € honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes au 30/06/2021 en sus de la provision comptabilisée dans les comptes au 30/06/2021
- * 5 000 € d'honoraires provisionnés au titre du contrôle légal des comptes au 30/06/2022.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

Engagements financiers

Engagements donnés

Cautions et garanties données :

CLEMIUM OPERATIONS - Haguenot - BPS - CLEMIUM caution personnelle et solidaire à hauteur de 610 000 €.

CLEMIUM OPERATIONS - Levallois Rouquier - Emprunt M. Anh Pham Vu - CLEMIUM caution pour le montant de 300 000 € et des intérêts.

CLEMIUM OPERATIONS - Course - Emprunt M. Anh Pham Vu - CLEMIUM caution pour le montant de 200 000 € et des intérêts.

CLEMIUM OPERATIONS - Lafayette - Emprunt Mme Olivia Maurel - CLEMIUM caution pour le montant de 216 000 € et des intérêts.

CLEMIUM OPERATIONS - Marronniers - Contrat émission obligations 70 000 € Proxima Vie - CLEMIUM garantie à première demande.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

CLEMIUM OPERATIONS - St Jean de Védas - Contrat émission obligations 130 000 € Proxima Vie - CLEMIUM garantie à première demande.

4LA - MY MONEY BANK - CLEMIUM cautionnement personnel et solidaire à hauteur de 2 000 000 € majorés des intérêts, commissions, frais et accessoires en principal en garantie du concours.

CLEMIUM PATRIMOINE - FOCH - Contrat émission obligations 700 000 € Axfil - CLEMIUM garantie à première demande.

CLEMIUM PATRIMOINE - FOCH - BECM - CLEMIUM caution solidaire et indivisible du Cautionné envers le Prêteur, dans la limite d'un montant de 2 175 000 €.

CLEMIUM MED - ZOLA - BPS - CLEMIUM caution personnelle et solidaire à hauteur de 1 118 000 €.

Engagements reçus

Néant.

- INTEGRATION FISCALE DE LA SOCIETE

La société est fiscalement intégrée au sein du groupe à compter du 1er juillet 2018 constituée par elle-même en tant que société mère ainsi que les sociétés suivantes :

- CLEMIUM OPERATIONS
- CLEMIUM PATRIMOINE
- CLEMIUM INVEST
- MARVINJA TS

La société CLEMIUM est seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé chez CLEMIUM est :

- Un produit d'impôt vis-à-vis des filles de 47 010 €

L'économie d'impôt résultant de l'intégration fiscale est constatée et comptabilisée chez la société mère.

Chez CLEMIUM, la différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale représente une économie d'impôt de 47 010 €.

Désignation de l'entreprise : CLEMIUM						Neant		*		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR		
			[Dont Composants M3]	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	32 113	KW		KX	
		Matériel de transport *			KY	23 900	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	30 622	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
	TOTAL III				LN	86 635	LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T		
	Autres participations			8U	10 751	8V		8W	1 300	
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	53 823	1U		1V		
	TOTAL IV			LQ	64 574	LR		LS	1 300	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	151 209	ØH		ØJ	1 300		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			IS		MG		MH		
				IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU	32 113	MM		MN	
		Matériel de transport			IV		MP	23 900	MQ	23 900
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS	30 622	MT	30 622
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		
TOTAL III				IY	32 113	NG	54 522	NH	54 522	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		
	Autres participations			IØ	2 001	ØX	10 050	ØY	10 050	
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	1 600	2E	52 223	2F	52 223	
	TOTAL IV			I3	3 601	NJ	62 273	NK	62 273	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	35 714	ØK	116 795	ØL	ØM	116 795	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : CLEMIUM

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : CLEMIUM										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN				
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ				
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH				
TOTAL I		RK		RM		RN		RO				
Terrains		PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU				
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	23 983	QE	8 130	QF	32 113	QG				
	Matériel de transport	QH	10 818	QI	4 780	QJ		QK	15 598			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 388	QM	4 450	QN		QO	14 838			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT				
TOTAL II		QU	45 189	QV	17 360	QW	32 113	QX	30 436			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	45 189	QP	17 360	QQ	32 113	QR	30 436			
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
	Inst. géles, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. géles, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
Autres immobilisations corporelles		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO				
TOTAL III												
Total général (I+II+III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP			SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code Général des Impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	2 840
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	2 840
	TOTAL GÉNÉRAL (I II III)	7C	UB	UC	UD	2 840
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	2 840	UF		
	- financières	UG		UH		
	- exceptionnelles	UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise :		CLEMIUM		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	52 223	UV	52 223	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	2 840		2 840	
	Autres créances clients		UX	2 064 752		2 064 752	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC	8 549 418		8 549 418	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	23 924		23 924	
	Charges constatées d'avance		VS	3 000		3 000	
	TOTAUX		VT	10 696 156	VU	10 696 156	VV
	RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus de 1 an à l'origine		VH	510 503	124 398	386 105	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	532 631	532 631			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	95 360	95 360			
Personnel et comptes rattachés		8C	433	433			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	173 736	173 736		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	342 312	342 312		
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	10 555	10 555		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	6 112 794	6 112 794			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	470	470			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	7 778 794	VZ	7 392 689	386 105	
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	500 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	103 730	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : CLEMIUM		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :	
				3	0 0 6 2 0 2 2
I RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WA	2 650 615
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	1 120
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	244
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB)
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	(600)
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3	
				TOTAL I	WR
					2 652 379
II DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WT	
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)	WV	
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)	WH	
			- imposées aux taux de 19 %	WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs	XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A	76 357
Produit net des actions et parts d'intérêts :				XA	2 159 193
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				ZY	
Majoration d'amortissement *				XD	
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F
				Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB
				Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
				Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA
				Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC
				Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)				XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2	
				TOTAL II	XH
					2 917 378
III RÉSULTAT FISCAL					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	
		déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL	264 999
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	264 999

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : CLEMIUM										Néant <input type="checkbox"/> *													
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(459 168)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB																
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 438 414		Dividendes		ZE	587 500															
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF																	
					Report à nouveau	ZG	391 746																
	TOTAL I	ØF	979 246			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	979 246															
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ																		
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR																		
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS																		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	8 412		8 502															
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	149 379		XQ	160 970		159 174															
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU																		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	7 128		9 865															
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV																		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	91 583		95 937															
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	268 093		273 478															
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	(9 757)		12 150															
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	3 378		11 541															
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	(6 379)		23 691															
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	800		1 200															
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ																		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2021) *				ØB																		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS																		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%														
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP																					
- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)										Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	1										
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice												RG											
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI												RH											
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	(264 999)	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL															
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC															
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	(669 645)	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO															
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF															
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe										JJ	8 0 2 7 0 5 1 5 2 0 0 0 1 4

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 6 2 0 2 2

N° SIRET

8 0 2 7 0 5 1 5 2 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

CLEMIUM

ADRESSE (voie)

6 RUE PAUL BAUDRY

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

4 100

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

CLEMIUM HOLDING

N° SIREN (si société établie en France)

794190199

% de détention

40.00

Nb de parts ou actions

1 640

Adresse :

N° 19

Voie

RUE MARBEUF

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SAS

Dénomination

CENAL

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

40.00

Nb de parts ou actions

1 640

Adresse :

N° 6

Voie

Rue Paul Baudry

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SAS

Dénomination

MR HOLDING

N° SIREN (si société établie en France)

810711549

% de détention

20.00

Nb de parts ou actions

820

Adresse :

N° 19

Voie

Rue Marbeuf

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 2 2

N° SIRET 8 0 2 7 0 5 1 5 2 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CLEMIUM

ADRESSE (voie) 6 RUE PAUL BAUDRY

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 14

Forme juridique	SARL	Dénomination	CLEMIUM B
N° SIREN (si société établie en France)	9 0 1 4 2 3 5 8 2	% de détention	100.00
Adresse : N°	6	Voie	rue Paul Baudry
Code postal	75008	Commune	PARIS
		Pays	France
Forme juridique	SARL	Dénomination	16L
N° SIREN (si société établie en France)	8 8 9 8 1 2 6 5 7	% de détention	100.00
Adresse : N°	6	Voie	rue Paul Baudry
Code postal	75008	Commune	PARIS
		Pays	France
Forme juridique	SAS	Dénomination	CLEMIUM INVEST
N° SIREN (si société établie en France)	8 8 8 0 2 6 1 8 4	% de détention	100.00
Adresse : N°	6	Voie	rue Paul Baudry
Code postal	75008	Commune	PARIS
		Pays	France
Forme juridique	SAS	Dénomination	CLEMIUM OPERATIONS
N° SIREN (si société établie en France)	8 3 2 8 6 6 9 1 7	% de détention	100.00
Adresse : N°	6	Voie	RUE PAUL BAUDRY
Code postal	75008	Commune	PARIS
		Pays	France
Forme juridique	SARL	Dénomination	CLEMIUM PATRIMOINE
N° SIREN (si société établie en France)	8 3 3 5 3 9 7 5 2	% de détention	100.00
Adresse : N°	6	Voie	RUE PAUL BAUDRY
Code postal	75008	Commune	PARIS
		Pays	France
Forme juridique	SARL	Dénomination	MARVINJA TS
N° SIREN (si société établie en France)	8 4 3 8 4 8 8 9 6	% de détention	100.00
Adresse : N°	6	Voie	Rue Paul Baudry
Code postal	75008	Commune	PARIS
		Pays	France
Forme juridique	SAS	Dénomination	46R
N° SIREN (si société établie en France)	8 8 8 0 8 9 2 8 1	% de détention	90.00
Adresse : N°	6	Voie	rue Paul Baudry
Code postal	75008	Commune	PARIS
		Pays	France
Forme juridique	SARL	Dénomination	CLEMIUM MEDITERRANEE
N° SIREN (si société établie en France)	8 3 9 5 0 0 3 7 8	% de détention	80.00
Adresse : N°	6	Voie	Rue Paul Baudry
Code postal	75008	Commune	Paris
		Pays	France

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

[Empty box for deposit number]

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 2 2

N° SIRET 8 0 2 7 0 5 1 5 2 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CLEMIUM

ADRESSE (voie) 6 RUE PAUL BAUDRY

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 14

Forme juridique SARL Dénomination CLEMIUM PATRIMOINE MED

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 8 9 7 6 8 0 9 % de détention 80.00

Adresse : N° 6 Voie rue Paul Baudry

Code postal 75008 Commune Paris Pays France

Forme juridique SAS Dénomination CLEMIUM MED

N° SIREN (si société établie en France) 8 5 2 9 4 5 6 1 7 % de détention 80.00

Adresse : N° 6 Voie rue Paul Baudry

Code postal 75008 Commune PARIS Pays

Forme juridique SAS Dénomination CLEMIUM REAL ESTATE

N° SIREN (si société établie en France) 8 8 3 6 0 1 2 3 9 % de détention 75.00

Adresse : N° 6 Voie rue Paul Baudry

Code postal 75008 Commune Paris Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.